

Vezina, L. V.
Guerre a l'alcoolisme


1988

GUERRE

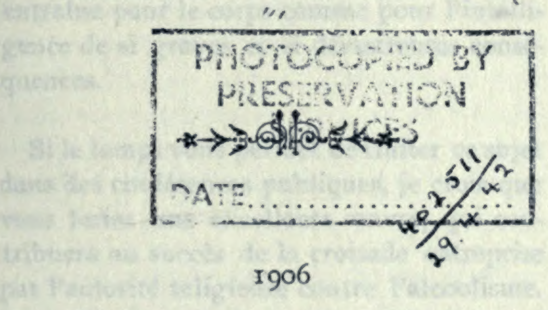
— A —

L'ALCOOLISME

CAUSERIE MÉDICALE SUR L'ALCOOLISME

PAR LE

DOCTEUR L. V. VÉZINA, M. D. L.



1906

J.-A. K.-LAFLAMME, Imprimeur

QUEBEC

Archevêché de Québec, 16 Mars 1906.

Monsieur le Dr. Vézina,
St-François de Montmagny.

Bien cher Monsieur,

J'ai fait examiner votre travail sur l'alcoolisme et le rapport que je reçois me convainc de son mérite et de son utilité. Traité au point de vue médical, ce sujet portera, je l'espère, ceux qui usent de ces boissons immodérément, ou d'une manière modérée mais constante, à rompre avec leur habitude qui entraîne pour le corps comme pour l'intelligence de si graves et si désastreuses conséquences.

Si le temps vous permet de traiter ce sujet dans des conférences publiques, je crois que vous feriez une excellente œuvre, qui contribuera au succès de la croisade entreprise par l'autorité religieuse contre l'alcoolisme.

Je vous félicite, cher Monsieur le Docteur, d'occuper vos loisirs à des travaux de ce

genre et je vous remercie du bien que vous faites à votre prochain.

Agréez l'expression de
mon entier dévouement.

† L. N. Arch. de Québec.

—

ETUDE

— SUR —

L'ALCOOLISME

INTRODUCTION

La question de l'alcoolisme devient plus que jamais d'actualité en notre pays. Les méfaits, les désastres même, que la consommation irraisonnée de l'alcool cause partout dans la société sont certainement dignes de la plus sérieuse considération. Nous sommes un peuple jeune, il est vrai, mais il est grand temps de voir si l'aicoolisme avec toutes ses conséquences, n'est pas en train de nous faire perdre ces qualités de vigueur physique et intellectuelle qui sont l'apanage de la vraie jeunesse.

Il serait malheureux de fermer obstinément les yeux pour ne pas voir notre pire ennemi travailler sourdement à nous perdre. L'alcoolisme menace de devenir une plaie

nationale au Canada. Dans notre sphère d'action bien humble à la vérité, mais grâce à notre carrière professionnelle, et à des études spéciales, nous sommes, depuis au de là de quinze ans, le témoin quasi journalier de tous les malheurs qu'entraîne l'alcool, pour les individus, pour la famille, et pour la société. C'est notre faible expérience que nous voudrions mettre au service de nos concitoyens dans cette étude sur l'alcool et l'alcoolisme. Puissent ces remarques qui s'adressent à tout homme de bonne volonté convaincre nos compatriotes de la nécessité d'organiser, sans plus tarder, la lutte contre ce fléau qui menace notre patrie.

Nous traiterons donc : De la nature de l'alcool, de son origine et des différents noms dont il s'affuble pour capter notre confiance, ainsi que des falsifications que l'on fait subir aux divers alcools. Cette revue sera nécessairement assez rapide.

Dans une deuxième partie, nous étudierons plus longuement les effets variés et plus ou moins graves des préparations alcooliques

sur les divers organes du corps en particulier, parceque ce sujet est surtout de notre compétence. Nous montrerons, mais seulement en passant, les désastres parfois irréparables que l'alcoolisme cause dans les intelligences.

Enfin, en troisième lieu, et dans une esquisse rapide, nous verrons quels sont les moyens que l'expérience démontre les meilleurs pour lutter contre cette plaie qui menace de ruiner la race canadienne, ou tout au moins de lui faire perdre ces qualités de vigueur physique et intellectuelle dont jusqu'à présent nous avons été si justement fiers.

I

Qu'est-ce donc que l'alcool ?

La Chimie nous apprend que c'est un produit de la fermentation des substances ternaires qui les transforme d'abord en sucre, puis en alcool et acide carbonique ; ce dernier s'évaporant peu à peu pour ne laisser que de l'alcool. Pour mieux faire comprendre la définition, nous dirons encore que c'est le résultat de la fermentation de certains

produits végétaux dont la classe des graminées ou des grains est le plus communément exploitée.

A dire vrai, cette question de la provenance de l'alcool est bien plus vaste que cela, car il n'y a peut-être pas de substance d'où l'on n'ait essayé de tirer de l'alcool, et malheureusement nous devons ajouter que trop souvent on a réussi. En cela l'industrie moderne poussée par la soif toujours grandissante des buveurs et l'augmentation irraisonnée des débits de boissons s'est ingéniée à répondre à des demandes de plus en plus pressantes. Depuis l'alcool de bois, de betteraves et de patates jusqu'à celui tiré des vieux chiffons, tout le règne végétal y a passé. Une teinture ou essence quelconque pour changer le goût et l'arôme, puis vous en avez pour tous les besoins.

Mais voyons d'abord quels sont les alcools que l'on rencontre le plus communément et de quelles substances ils sont tirés. Prenons le premier de tous, le plus répandu : le Whisky.

Le Whisky.

Le Whisky provient ou est censé provenir de la distillation des grains : blé, avoine, orge ; le produit de la distillation du seigle porte un nom spécial : c'est le *Rye.* Nous avons encore dans cette classe, le *Irish* et le *Scotch Whisky* qui, à vrai dire, ne sont que des whiskys ordinaires dont le goût spécial provient de ce qu'on y a incorporé une essence particulière pour donner le change. Le Whisky pur ou du commerce contient de 45 à 50 pour cent d'alcool pur, le reste étant constitué par de l'eau, des huiles essentielles, des éthers volatils, puis des traces d'acides acétiques, butyriques et valérianiques.

Le *Brandy*, ou *eau de-vie*, ou *Cognac*, est censé provenir de la distillation des vins, ou du jus de raisin. Il contient 48 à 55 par cent d'alcool, une huile volatile, des éthers et les mêmes acides que le Whisky ; de plus des matières colorantes. Il y a le *Brandy pâle* et le *Brandy noir* qui produisent tous les deux le même effet : la couleur pâle

provient de la mise en barils et la variété noire est due au caramel ou sucre brulé qu'on y ajoute. Le *Gin* est censé provenir de la distillation des baies de genièvre, ou c'est tout simplement du whisky auquel on a ajouté de l'huile de genièvre.

Nous disons que ces différentes boissons alcooliques sont censées provenir de la distillation de tel ou tel produit végétal. En principe, cela est vrai ; mais en pratique et dans le commerce, en est-il toujours ainsi ? Malheureusement non, et comme nous le disions plus haut, on distille de tout pour faire cette liqueur maudite. Certaines boissons américaines de fabrication récente sont composées d'une série de produits incroyables. Nous voyons figurer, par exemple, dans une seule d'entre elles : pêches, ananas, melons, fraises, framboises, groseilles, canelle, citron, sucre, glace pilée, le tout arrosé de Rhum et de Kirsh ; soit douze produits différents. Puis les alcools de bois sont aujourd'hui presqu'aussi répandus que les alcools de grains, et nous verrons plus loin quelle catastrophe cet alcool peut produire

sur certains organes, en particulier sur la vue. Nous ne mentionnerons qu'en passant l'alcool provenant des melasses ou sirops, qui sous le nom harmonieux de *bagosse* ou *tord.boyaux* et distillés au moyen d'appareils plus ou moins simplifiés, menaçait de devenir un peu partout une industrie quasi-domestique. Pas de doute pour mettre l'étiquette sur ce produit alcoolique. ; c'était bel et bien un poison. Car si le Whisky du commerce doit avoir, selon la loi, deux ans d'âge avant d'être livré à la consommation, que devait-on penser de ces produits d'une distillation mal conduite, chargés d'huiles essentielles, et que l'on buvait souvent au sortir du serpentin. Nous devons féliciter les autorités d'avoir eu la main assez ferme pour mettre fin à cette débauche avant que les dégats en deviennent irréparables.

Les Vins.

Les vins contiennent de 10 à 12 pour cent d'alcool. Ils se divisent en vins blancs et rouges, puis en vins secs ou sucrés, ces derniers n'ayant pas subi une fermentation complète et contiennent encore du sucre,

tandis que les vins secs ont subi l'opération toute entière. Les vins rouges contiennent en outre un principe astringent, ordinairement à base de tanin. La teneur en alcool est à peu près le même pour tous ; cependant elle est un peu plus élevée pour les vins secs.

La *Bière*, le *Porter* contiennent de 2 à 4 pour cent d'alcool, un principe amer et stimulant de l'estomac qui est censé provenir du houblon, puis de l'extrait de Malt. C'est évidemment la moins malfaisante des boissons alcooliques, et cependant nous verrons plus loin les mauvais effets qu'elle produit tôt ou tard chez ceux qui en font un usage immodéré.

Autres produits Alcooliques.

Et maintenant est-ce tout ? N'y a-t-il pas d'autres sources où l'on puise l'alcool sans le savoir, et où l'on a chance de s'alcooliser sous prétexte de se médicamenter ? Que penser de ces élixirs de toutes espèces, de ces Panacées aux vertus curatives multiples, de ces Rénovateurs ou Régulateurs de toute

santé délabrée ! Ouvrez nos grands journaux quotidiens. Voyez et lisez ces nombreux témoignages de guérison, avec portraits à l'appui, portés en faveur de tel ou tel remède breveté. Vous en avez pour tous les maux qui désolent notre malheureuse et naïve humanité. C'est pour le cœur, c'est pour le foie, c'est pour le rein, c'est pour les hommes, c'est pour les femmes ; et le même remède sert pour toutes sortes de choses ! Véritables philtres de santé, aux noms barroques destinés à remplir le gousset de certains exploiteurs sans vergogne, qui paient au poids de l'or la complaisance coupable de nos journaux pour ces maîtres charlatans ! Eh bien ! voyons un peu ce que contiennent ces préparations, et à quoi est due leur prétendue puissance curative. Le Bulletin Sanitaire No. de Mai 1904, sous le titre : Entrainement à l'ivrognerie, contenait ce qui suit : " Les chiffres que nous publions ci-dessous sont extraits de l'*Analyst*, publication du Conseil du Massachusetts, pour renseigner ceux qui se dosent eux-mêmes. Ces chiffres indiquent le pourcentage d'alcool dans chaque préparation.

Lydia Pinkhams's Vegetable Compound	20.6
Pain's Celery Compound	21.
Golden's Liquid Beef Tonic	26.5
Ayer's Sarsaparilla	26.2
Hood's "	18.8
Dana's "	13.5
Peruna	28.5
Buker's Stomach Bitters	42.6
Burdock Blood Bitters	44.3
Warner's Safe Tonic	37.5
Richardson's Concentrated Sherry Wine Bitters	47.5

" La bière ne contient que 2 à 5 pour cent d'alcool. Quelques-unes de ces préparations en contiennent dix fois autant, ce qui les rend plus fortes que le Whisky, beaucoup plus fortes que le Sherry ou le vin d'Oporto ; quant au claret et au Champagne, ils ne sont pas de taille à leur être comparés. "

" Il n'y a pas de doute que le bien qu'on attribue à ces mixtures trompeuses vient de l'action stimulante de l'alcool qu'elles contiennent. Ceux qui ont été dupes de la

réclame qu'on leur fait, peuvent se procurer du bon Whisky à meilleur marché, *s'ils en ont besoin.* "

Nous avons enfin de l'alcool dans les différentes essences et parfums : eau de Cologne, de Floride etc., etc. ; et ici c'est en partie de l'alcool de qualité inférieure, comme l'alcool de bois, qui sert à la préparation de ces essences. C'est lui qui fait sûrement perdre la vue aux malheureux qui boivent ainsi de cet alcool parfumé. Nous aurons plus loin les preuves de cela.

Nous résumerons donc cette première partie de notre étude en disant que : 1° L'alcool est excessivement répandu et qu'il revêt différents noms sous lesquels il cherche à s'introduire parmi nous en captant notre confiance. 2° Que, sa nature, ses origines ne sont pas toujours identiques, mais très souvent d'une pureté plus que douteuse ; et que l'on s'ingénie à le falsifier de plus en plus.

II

Les Effets de l'alcool.

Pour bien connaître les effets de l'alcool

sur les différents organes de notre corps, il faut considérer la question sous ces deux aspects : selon qu'elle s'adresse aux individus qui prennent en un temps relativement court des quantités d'alcool plus ou moins considérables, ou en d'autres termes s'ennivrent périodiquement après une abstinence plus ou moins longue ; ou bien selon qu'il s'agit de ces personnes qui, sans jamais s'enivrer ou du moins très rarement, font un usage presque quotidien de boissons alcooliques, et s'alcoolisent ainsi à petites doses, et sans s'en douter. C'est surtout de ceux-ci qu'il sera question ; car là est le danger, et d'autant plus sérieux qu'il est généralement moins connu du public, comme de ceux qui sont adonnés à cette funeste habitude.

En ce qui regarde l'ivrese aigue, l'ivrogne proprement dit, le pochard, nous croyons qu'il suffit de nommer la chose pour que tout le monde comprenne de qui nous voulons parler ; car nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'avoir parcouru bien du pays pour rencontrer de ces individus qui

s'enivrent en se saturant d'alcool 10 à 12 fois par année. Eh bien ! quelque dégoutant que soit le spectacle d'un homme, d'un chrétien qui délibérément s'ôte l'intelligence, la raison, et se ravale ainsi au niveau de la brute, cependant là n'est pas le danger social. Car l'ivrogne, le pochard, porte ordinairement et en évidence sur la figure une marque d'identité. Il devient vite un objet de pitié sinon de dégoût pour tout le monde. Le vide se fait autour d'un tel indibidu, et ses relations sociales se réduisent à peu de chose. L'influence délétère qu'il pourrait exercer sur ses concitoyens devient bientôt nulle. D'ailleurs frappé très rapidement dans ses facultés physiques et intellectuelles, incapable d'aucun effort viril, c'est en définitive un impotent, un impuissant. Plaignons, en passant, ces tristes ruines, et voyons l'autre genre d'alcoolisme, celui qui fait suite à la consommation de l'alcool à petites doses, à petits coups, tout le long de l'année.

La physionomie de cet alcoolique revêt différents types. Tantôt c'est l'homme bien posé dans la société, négociant, commerçant,

un peu politicien même, qui gère de multiples affaires qu'il termine invariablement en payant ou acceptant une traite, et qui rentre chez lui, le soir, avec 10 à 12 petits coups dans le corps. Tantôt c'est l'individu ami de tout le monde et dont chacun se dit l'ami, pour partager avec lui le coup de l'amitié.

Ou bien, c'est le bourgeois tranquille chez lui, peu occupé, qui s'ouvre régulièrement l'appétit par le petit verre pris avant chaque repas, et qui s'endort béatement, content d'une dernière lampée dégustée en se mettant au lit.

C'est encore celui qui est incapable de recevoir une visite, rencontrer un ami, sans faire apporter la bouteille, pour activer la conversation ou éclaircir les idées ! Tout devient raison pour payer cette traite, et l'on paye la traite comme l'on se donne la main. Quelques amis se trouvent réunis et l'on passe devant une auberge, il faut payer un coup. Et comme l'orgueil se mêle à tout, l'on ne sort de là, que lorsque chacun y est

allé de son verre, et que tous soient devenus un peu fous.

C'est très souvent l'homme de profession qui, honoré, et se sentant près de fléchir sous le poids de responsabilités quelquefois bien lourdes, prétend se remonter l'énergie ou activer ses fonctions célébrales par l'usage journalier de cet alcool qui enveloppera, comme d'un brouillard, ses plus nobles facultés.

L'alcoolique, c'est enfin celui ou celle qui sous prétexte de se médicamenter, et pour des indispositions de peu d'importance, a toujours sous la main l'une ou l'autre des 500 préparations merveilleuses, annoncées dans les journaux et les almanachs, préparations qui, la plupart du temps, n'agissent que par l'alcool plus ou moins concentré qu'elles contiennent.

Eh bien ! toute cette catégorie de fidèles à la traite, aux petits coups, sont destinés à devenir tôt ou tard, des alcooliques invétérés, et voyons dans quel état sont leurs organes. Prenons n'importe lequel de ces malheureux.

Tout d'abord, il faut savoir que l'alcool étant un liquide éminemment diffusible, s'absorbe rapidement, une fois dans l'estomac, une très petite quantité gagnant l'intestin, qu'il irrite, pour de là être rejeté au dehors par cet organe. Sachons de plus que le premier effet de l'alcool, après absorption, est de stimuler, d'exciter l'organisme en général ; mais comme tous les stimulants qui ne sont pas naturels, cette excitation, cette stimulation est bientôt suivie d'une dépression, d'une lassitude également générale. Plus on renouvelle l'excitation alcoolique, et plus la dépression consécutive devient profonde. C'est là un des nombreux prétextes pour boire. Ils prennent un coup, cinq coups, dix coups pour se stimuler, se tonifier, nous disent-ils. Oui, ils se stimulent, nous l'admettons; ou plutôt non, car l'alcool, remarquez-le bien, ne stimule qu'à la manière du coup de fouet qui fait bondir le cheval sans lui donner de nouvelles forces, et l'aiguillonne ainsi jusqu'à ce qu'il tombe épuisé. Mieux vaudrait, n'est-ce pas, le soulager un peu de son fardeau, ou lui donner le repos nécessaire que de prétendre

lui infuser de la vigueur par le fouet ou le bâton.

. L'Estomac.

L'*estomac* au contact prolongé de l'alcool finit par s'irriter, et présente bientôt les lésions de la dyspepsie chronique. Le suc gastrique, chargé de digérer certaines parties des aliments perd ses propriétés constitutives. A sa place nous ne trouvons plus qu'un mucus filant plus ou moins épais, et dénué de toute propriété digestive. Il est cause qu'il se produit des fermentations acides dans la masse des aliments imparfaitement digérés, dont l'alcoolique peut goûter tous les matins l'arôme délicieux. C'est ce qu'on appelle les vomissements matutinaux de l'ivrogne.

Poursuivant sa marche, l'alcool rencontre d'abord le foie, et entre les deux se livre un combat où l'alcool a presque toujours le desssus.

Le Foie.

Le *foie* est peut-être l'organe le plus

important de notre corps au point de vue de la nutrition et de la défense de notre organisme contre les ennemis qui l'assaillent de toutes parts. Ses fonctions sont multiples. C'est le grand destructeur des impuretés du sang, et des principes malfaisants, microbes ou autres qui peuvent pénétrer, avec le liquide sanguin, dans nos organes. Tout le sang de notre corps se purifie dans le foie, et il en est toujours gorgé ; car il est le siège d'une double circulation. De plus, il fabrique la bile sans laquelle nous ne saurions vivre. Les cellules du foie sont très délicates et il faut le microscope pour bien saisir leur conformation.

Eh bien ! l'alcool s'attaque directement à toute cette admirable construction. Les cellules hépatiques (du foie) perdent bientôt leur forme, s'atrophient, se ratatinent et sous l'influence de l'irritation alcoolique prolongée, elles sont comprimées, étouffées par une espèce de gangue fibreuse qui s'accroissant et s'infiltrant partout, finit par rendre le foie dur, bosselé, atrophié, enfin absolument incapable de remplir son rôle bienfaisant

dans l'organisme. C'est ce qu'on appelle le foie cirrhotique, (1) et c'est le foie de l'alcoolique. Le porteur de semblables lésions au foie est irrémédiablement condamné à la mort.

Les Rognons.

Suivons encore l'alcool qui s'infiltre partout et arrive aux *rognons*. Voilà aussi des organes bien importants de notre organisme. Notre corps, c'est un foyer dont les aliments et l'oxigène de l'air servent à entretenir la chaleur par l'intermédiaire du sang. De même que dans tout foyer, il se produit par suite de la combustion, des cendres et des déchêts qui ne peuvent plus servir, dè même dans cet admirable foyer, qu'est l'organisme humain, il se produit aussi des résidus, des déchets inutiles, nuisibles même, et qui doivent être rejetés au dehors par les organes ou canaux placés à cet effet.

Eh bien ! le rein est cet adminable organe à texture très compliquée, toujours en fonction, qui est chargé de séparer dans le sang

(1) Portant des granulations d'un jaune roux.

les déchets de notre corps, produits de combustion qui ne peuvent servir à entretenir la vie. Il les rejette au dehors avec les urines. C'est tout simplement un crible-séparateur. Vous concevrez que pour remplir parfaitement, et de jour et de nuit, un semblable office, il doit être en parfait ordre, de même qu'un séparateur pour bien fonctionner doit être propre et non rongé par la rouille.

L'alcool, à force de passer et repasser au milieu de cette trame si délicate de l'organe rénal, le fatigue d'abord énormément, et finit bientôt par le rendre impropre à ses importantes fonctions. Ses éléments essentiels perdent leur physionomie propre, étouffés qu'ils sont par du tissu fibreux, effet direct de l'irritation alcoolique. C'est la maladie de Bright, ce sont les néphrites qui entrent en scène. Les individus porteurs de telles ésions sont condamnés à une vie misérable et à un régime excessivement sévère, s'ils veulent sauver leur vie.

Le Cœur.

Estomac, foie et rognons, voilà donc trois

organes bien malmenés par l'alcool. Mais est-ce tout? Hélas! non. Vous avez tous conscience que quelque chose bat régulièrement au côté gauche de votre poitrine. Là est situé le *cœur*, admirable et puissante pompe foulante. qui à chaque battement lance, en une seconde, le sang jusqu'aux extrémités du corps, à travers un système de canaux qu'on appelle artères et veines. Le sang purifié et chargé d'oxigène s'éloigne du cœur par les artères ; c'est le sang rouge. Et c'est par les veines qu'il y revient encore chargé de principes délétères qu'il achèvera de perdre en traversant le poumon ; c'est le sang veineux. Sur tout cet incomparable système de canaux, l'alcool pose une main brutale. Cœur, artères et veines s'épaississent, se durcissent, et montrent bientôt les signes d'insuffisance à leur tâche. Au cœur survient un état particulier qu'on appelle dégénéressence graisseuse, ou cœur gras. Les artères perdent leur souplesse par dégénéressence calcaire de leurs parois. Elles sont sujettes à se rupturer advenant une cause quelconque qui augmente la pression sanguine à l'intérieur.

Enfin toute cette série de symptômes constitue un état spécial qu'on appelle : *l'athérôme* artériel, qui est absolument incurable, et tient le malheureux alcoolique sous le coup des hémorrhagies cérébrales et par suite, de la paralysie.

Système nerveux.

Et puis encore, c'est le système nerveux, comprenant le cerveau, la moëlle et les nerfs. Ah ! c'est ici que l'alcool cause d'irréparables désastres. Notre corps est sillonné en tous sens par d'innombrables réseaux nerveux qui partent du cerveau et de la moëlle pour se diriger dans toutes les directions et qui transmettent le mouvement, et reçoivent les impressions ou sensations extérieures. Ce sont comme de nombreux fils métalliques reliés aux piles d'une machine électrique.

Le professeur Hammond a démontré que le poison alcoolique a une affinité spéciale pour la substance nerveuse dans laquelle on le retrouve en plus grande quantité que dans tous les autres tissus de l'économie. Les

lésions matérielles qu'il produit sont multiples et difficiles à saisir. C'est encore la dégénéressence graisseuse, puis l'atrophie de la cellule nerveuse qui est l'élément noble et actif du système nerveux, tandis qu'il y a prolifération ou augmentation exagérée de la *névroglie* ou élément de soutien de ce même système : celle-ci finissant par étouffer celle-là.

Ces lésions produisent des troubles fonctionnels nombreux et variés. Il y a de l'insommie. L'alcoolique dort mal, et est en proie aux rèves, souvent même aux hallucinations. Le matin, il se lève plus brisé que lorsqu'il s'est mis au lit la veille. Puis c'est le tremblement des extrémités qui l'incommode. Faites-lui tendre la main et écarter les doigts ; vous les verrez animés de petites contractions et incapables de rester fermes. Ce sont encore des attaques de paralysie générale ou partielle ; ou bien c'est la sensibilité qui disparait de tel ou tel endroit. Voyez-vous, il n'en peut être autrement ; car le système nerveux toujours en contact du stimulant alcoolique se surrexcite bien-

tôt, puis ne peut plus répondre aux excitations extérieures. C'est en somme toute l'histoire de l'alcoolique qui est d'abord un excité, et finalement un abruti.

Facultés nobles.

Parlerons-nous maintenant des conséquences de l'alcoolisme sur les facultés nobles ; sur l'intelligence, la volonté et la mémoire ? Cette partie du sujet a été maintes fois traitée, et par des voix autorisées, soit dans des conférences, soit à l'occasion de retraites ou missions. On a déjà montré et bien mieux que nous ne pouvons le faire combien l'usage immodéré de l'alcool obscurcissait l'intelligence, amollissait la volonté et faisait perdre la mémoire.

Nous pourrions citer à profusion les vives intelligences, les brillantes talents, sur lesquels on fondait les plus belles espérances, et qui ont misérablement échoué avant de donner à leur pays quelque chose d'utile. Ils sont tombés à un âge relativement jeune, mais déjà flétris et courbés sous le joug de ce terrible père du vice et de la débauche, qu'est l'acool !

L'alcoolique aux prises avec la maladie.

Et maintenant, avec tous ces organes en faillite, advienne une maladie, une affection quelconque où le corps doit se défendre tout en continuant de vivre. C'est alors que cette maladie, cette fièvre, cette blessure revêtira un caractère de gravité toute spéciale. Comment voulez-vous que le foie, le rein parviennent à se débarrasser des agents de destruction qui les assaillent de toutes parts, alors qu'ils ont peine à suffire à la besogne quotidienne ? Supposons une maladie infectieuse quelconque, une pneumonie, par exemple, chez un alcoolique. Eh bien! nous ne craignons pas de dire que deux fois sur six, le résultat en sera fatal. Le patient nous dira en vain : " Mais je suis encore jeune ; je n'ai pas encore 40 ans " Nous lui répondrons ; " Détrompez-vous, mon ami ; vous êtes quasi un vieillard. Votre cœur est tout surchargé de graisse, et montre déjà les signes d'insuffisance. Voyez vos artères ; elles ont soixante ans d'âge. Votre foie est également vieilli et vos rognons sont de vingt ans plus vieux que vous. Vous ne pourrez

lutter avec chance parceque vos armes sont émoussées. " Ne l'oublions pas : l'alcool est le grand destructeur de toute énergie vitale.

Liqueurs moins dangereuses.

Mais, dira-t-on : toutes les préparations alcooliques ne sont pas également dangereuses, et sur le nombre il s'en trouve certainement quelques-unes dont l'usage modéré peut faire du bien dans quelques cas.

Entendons-nous bien. Vous admettrez avec nous que l'on ne boit pas parceque cela est bon au goût, mais plus souvent pour l'effet momentané que l'on espère trouver dans l'excitant alcoolique. Autrement comment expliquer les grimaces que l'ivrogne vous fait en *lampant* son verre. Il trouve cela mauvais et toute sa mine l'annonce. D'un autre côté, les boissons alcooliques proprement dites : whisky, brandy, gin ou autres composés identiques ayant un percentage en alcool plus élevé que les boissons dites fermentées, vins et bières, procurent au buveur en un temps donné des effets plus intenses et plus prompts. Donc si l'on boit

pour l'effet excitant que cela peut produire sur nos facultés physiques ou intellectuelles, l'on finira bientôt par ne prendre que celles de ces boissons qui en un temps plus court procureront le maximum d'effet. Les buveurs de vins, de bière, deviendront des buveurs de whisky et de whisky pur. C'est l'expérience qui l'enseigne.

Mais, si vous le voulez, mettons cet argument de côté et considérons un peu le buveur de bière. La connaissez-vous cette espèce d'alcoolique? Pâle et joufflu, il est très souvent affligé d'un embonpoint précoce. Il a les chairs flasques, sans consistance ; c'est une pâte molle. C'est en outre un candidat à la gravelle et à la pierre, parcequ'il emmagasine plus plus qu'il ne dépense.

En ingurgitant tous ces grands verres de bière, il se dilate l'estomac, les intestins et deviendra bientôt un pansu. Nous ne voulons pas dire, remarquez bien, que tous ceux qui sont affligés d'un tel embonpoint sont des buveurs de bière, car il y a d'autres causes à cette infirmité. Et puis, il ne faut

pas croire que même la bière n'est pas adultérée. On y remplace l'orge par des glucoses inférieures ; on donne de l'amertume par l'acide picrique, la strychnine, la coque du levant, pour ménager le houblon.

Quant aux vins qui, après tout, ne sont que des solutions alcooliques, leur caractère offensif augmente avec l'alcool de mauvaise qualité dont on les mouille, les matières colorantes qu'on y ajoute, et les substances plus ou moins toxiques qu'on y incorpore pour donner le bouquet.

Mais il va sans dire que la plus grande somme de dangers est offerte par les boissons fortes ou whiskys du commerce et toutes les autres eaux-de-vie fortes qui, la plupart du temps, ne sont que des whiskys dont on a changé la couleur et l'arôme au moyen de teintures ou essences. C'est ici que la falsification s'en donne à cœur joie. Whiskies de betteraves, de patates et de bois sont continuellement versés sur le marché ou introduits dans le pays en contrebande. Ils sont très dangereux, et d'après Leideb,

leurs bases encore peu connues, sont très toxiques, véritables poisons pour les centres nerveux.

L'alcool métylique ou de bois est peut-être le pire de tous. L'on est parvenu à le purifier, et aujourd'hui, il remplace trop souvent l'alcool étylique ou de grains parce-qu'il coûte moins cher. Les préparations qui en découlent, quelle que soit leur forme, sont des poisons dangereux et pour la vie et pour la vue. Les Drs. Buller, de Montréal, et Wood, de Chicago, ont publié devant l'Ass. Méd. américaine, une statistique de 153 cas de cécité, et 122 cas de mort dus à ce poison. Ce total de 275 cas est tout probablement inférieur à la réalité ; car cet alcool est largement employé dans beaucoup de spécialités pharmaceutiques ou médecines brevetées malheureusement bien répandues dans le public, grâce à des annonces trompeuses que personne ne songe à contrôler.

On nous dira peut-être : " Mais n'est-il pas vrai que l'on peut par un bon coup, un

punch chaud, enrayer quelquefois une maladie, couper court à un frisson etc.. . Puis si l'on se trouve saisi par le froid, n'est-il pas vrai que l'alcool réchauffe et que par une bonne transpiration, l'on peut enrayer quelquefois une maladie ?"

Disons tout de suite que dans tout le cours de nos études, nous n'avons jamais trouvé la relation d'un seul cas de maladie sûrement et scientifiquement enrayé par l'alcool. De plus, jamais au cours de notre pratique médicale nous n'avons été témoin d'un semblable effet.—D'abord êtes-vous bien certains que ce prétendu effet abortif n'était pas dû tout simplement à l'eau sucrée chaude que vous avez prise en même temps que l'alcool ? nous en doutons beaucoup. Mais dira-t-on : "l'eau sucrée chaude, cela *ne gratte pas* le gosier en passant, comme l'alcool." Ah ! nous savons bien que pour certaines gens, il faut absolument que *cela gratte* ou brûle quelque part, pour qu'ils croient à un effet quelconque. A ceux-là, nous dirons : "Faites-vous une solution très chaude de citron, de gingembre,

de poivre rouge même ; prenez du café ou du thé bouillant, et vous aurez tous les effets que vous prétendiez tirer de l'alcool, sans vous exposer à une dépression qui suit invariablement l'excitation factice d'une solution alcoolique injurgitée à forte dose.

Et puis enfin, prétendriez-vous lutter contre une maladie en vous mettant tout de suite dans un état de résistance moindre, alors qu'il vous faudrait au contraire redoubler vos moyens de défense? La science et les découvertes médicales modernes enseignent tout le contraire. Voyez-vous, on ne lutte pas contre les maladies en donnant au malade un médicament qui comme un coup de fouet peut bien stimuler, exciter un instant, mais ensuite laisse le patient plus fatigué et abattu qu'auparavant.

La Physiologie nous enseigne que l'alcool est un dépressomoteur de l'énergie vitale et un modérateur de la nutrition (c. a. d. qui diminue, paralyse l'énergie vitale, et retarde la nutrition). C'est encore un médicament qui diminue la chaleur de notre corps ; et

ceci nous conduira à répondre à ceux qui prétendent se réchauffer par l'usage des boissons alcooliques : des expériences nombreuses prouvent le contraire. Nous n'en citerons que deux.

Tout le monde sait que depuis nombre d'années, l'on essaye en vain d'atteindre le Pôle Nord. On a organisé expéditions sur expéditions ; et toujours on a dû reculer devant le même ennemi qui garde jalousement les frontières du Pôle. C'est le froid, mais un froid épouvantable qui gèle le mercure du thermomètre, et glace l'haleine au sortir de la bouche. Eh bien ! dans ces expéditions organisées à grands frais, et où rien de ce qui pouvait assurer le comfort des hardis découvreurs, n'avait été oublié, nous chercherions vainement l'acool comme moyen de conserver ou d'augmenter la chaleur du corps. Dans la fameuse expédition de Nansen, entre autres, on n'avait choisi avec soin que des hommes remarquables par leurs habitudes tempérantes antérieures, parce que l'on savait qu'ils résisteraient mieux aux basses températures.

Lors de la malheureuse campagne de Russie, en 1812, où l'armée française en retraite avait tant souffert du froid qui *faisait tomber les armes des mains* du soldat, Larrey, chirurgien en chef des armées de Napoléon, raconte dans ses mémoires, que tous ceux qui étaient sobres parvinrent à s'échapper assez facilement ; mais que tous ceux qui faisaient un usage journalier de l'alcool, tombèrent bientôt, engourdis par le froid, et ne purent suivre l'armée dans sa retraite.

De plus, leurs blessures présentaient un caractère de gravité qui les rendait bientôt fatales.

L'hérédité, la race

Il nous reste maintenant à considérer les effets de l'alcoolisme sur l'hérédité et la race.

On entend souvent dire que nos ancêtres, nos pères, buvaient ferme et ne s'en portaient pas plus mal. L'on parle même avec admiration de la fameuse cruche de rhum

qui trônait dans la ruelle du lit et que l'on sortait en triomphe dans tous les incidents un peu marquants de la vie de famille. Bien, nous avons l'idée, nous, que si cette cruche légendaire avait été plus petite et était restée un peu plus longtemps vide, nous serions plus forts et un peu moins petits. C'est que, voyez-vous, l'hérédité alcoolique est quelquefois bien lourde à porter, et que les excès d'une génération souvent pèsent très-fort sur les épaules des générations qui suivent.

Un jour, quelqu'un, assez malmené par l'alcool, vantait devant un célèbre médecin les capacités physiques de ses ancêtres qui buvaient sec et ferme. Et le médecin de répondre agacé : “ C'est entendu ; mais ne voyez-vous pas quel misérable avorton vous êtes ? ”

L'on s'étonne quelquefois de rencontrer dans une famille certains enfants issus de parents d'une santé apparente assez robuste et qui sont débiles, anémiques ou scrofuleux, enfin de véritables candidats à la *Tuberculose*.

Ah ! si l'on pouvait pénétrer certains secrets et remonter à la cause, l'on verrait que cette moisson de dégénérés, de mal bâtis pour les luttes de la vie, a poussé sur un terrain ensemencé au milieu d'un brouillard alcoolique.

L'on s'inquiète à bon droit du nombre toujours croissant de Tuberculeux moissonnés à tous les âges de la vie ; d'épileptiques que nos maisons de refuges ne peuvent tous recevoir ; d'aliénés qui encombrent nos asiles publics ou privés ; de criminels de toute catégorie qui défilent annuellement devant nos tribunaux. Consultez les régistres de ces hôpitaux, de ces asiles, de ces tribunaux, de ces prisons. Vous y verrez que, pour les trois-quarts des cas, l'alcool est en faute.

Au dernier Congrès de Tuberculose tenu à Paris, tous les membres ont été d'accord à donner la première place à l'alcolisme comme cause de la Tuberculose, de la Consomption.

Résumé

Nous résumons donc cette seconde partie dans les propositions suivantes :

1° L'alcool, même pris à petites doses, mais régulièrement, conduit fatalement à l'alcoolisme chronique, et produit tôt ou tard d'irréparables lésions dans les principaux organes de notre corps.

2° C'est une erreur de croire que l'alcool puisse tonifier et stimuler l'économie; c'est, au contraire, un déprimant des facultés physiques et intellectuelles.

3° Il diminue notre pouvoir de résistance aux grands écarts de température et aux maladies ; les statistiques prouvent que la mortalité est de 27% plus élevée chez les alcooliques que chez les abstinents.

4° L'usage répété des boissons même faiblement alcoolisées est dangereux parce qu'il peut créer une funeste habitude, en donnant le goût des boissons fortes.

5° Les diverses préparations alcooliques

sont trop souvent adultérées, et quelques-unes contiennent même des poisons qui peuvent devenir plus ou moins rapidement mortels.

6° Appuyés sur les statistiques, c'est en toute vérité que nous pouvons dire que l'alcoolisme a pour fils, le vol et le meurtre ; et pour filles, la paresse, la débauche, la mendicité et la folie !

III

Des moyens de lutter contre l'alcoolisme.

Statistiques.

Avant d'aborder cette dernière partie de notre sujet, il serait peut-être intéressant de connaître la quantité d'alcool qui se consomme dans le pays. Les statistiques ponr l'année 1903 montrent que le Canada a produit 5,082,495 gallons d'alcool pur : soit une augmentation de 1 milion sur l'année précédente. Sur ce chiffre, 157,660 gallons, ont été exportés à l'étranger, mais en revanche, nous avons fait des importations qui portent notre consommation pour une

année seulement au joli montant de 5,156,889 gallons d'alcool pur. A ce chiffre il faut ajouter 25,536,815 gallons de bière fabriqués et consommés au pays ; enfin 215,716 gallons de bière, et 515,800 gallons de vins importés de l'étranger.

Répartie sur la population entière (hommes femmes et enfants) la consommation a été par tête de 1 gallon d'alcool pur, plus une bouteille de vin, plus 5 à 6 gallons de bière. Et cela augmente toujours d'une année à l'autre.

Veut-on savoir maintenant ce que représente en argent cette quantité de 5,156,889 gallons d'alcool pur, au taux moyen de $4.00 qui est un prix bien modéré pour les diverses boissons fortes? Cela fait un total de $20,627,556. Ajoutez à cela le coût de de 26,900,000 de gallons de bière, plus celui des 415,800 gallons de vins fabriqués dans le pays ou importés de l'étranger, et vous atteindrez facilement un grand total de $30,000,000 dépensées pour la consommation des boissons alcooliques dans notre pays, et cela augmente tous les ans.

Cette somme de trente millions répartie entre les Provinces de la Confédération laisserait à chacune d'elles une part égale de $ 3,333,333. Songez maintenant ce que la Province de Québec, par exemple, pourrait faire seulement avec la moitié de cette somme pour l'éducation, et demandez-vous ensuite, s'il n'y a pas là matière à de sérieuses réflexions. Oui, demandons-nous si ce n'est pas un devoir patriotique pour tous les citoyens de ce pays de travailler à enrayer un tel fléau.

Moyens à prendre.

Les moyens de combattre l'alcoolisme peuvent se diviser en deux grandes classes. Il y a les moyens s'adressant au moral de l'individu, et les moyens plus humains qui découlent d'une législation ou de règlements de police plus ou moins sévères. En ce qui regarde le côté moral de la question, nous voyons avec joie que les autorités religieuses ont déjà commencé une croisade dans ce sens. Nous avons pleine confiance que le dévouement patriotique de notre clergé sera couronné de succès. Et nous

faisons des voeux pour que les voix autorisées qui parleront au peuple du haut des des chaires de vérité puissent apporter la conviction dans tout cœur canadien.

La législation au sujet de l'alcoolisme peut se diviser en Prohibition, et moyens de correction. Disons tout de suite que la Prohibition ou interdiction absolue du commerce des alcools n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Bien loin de conduire à la tempérance, la Prohibition a vu se développer le commerce illicite des boissons alcooliques. L'alcoolisme en chambre a remplacé l'alcoolisme public, et l'un ne vaut guère mieux que l'autre. Certains Etats de l'Union Américaine ayant voulu essayer d'une législation prohibitive ont dû bientôt recourir à d'autres mesures pour enrayer l'alcoolisme. Tout dernièrement une voix autorisée, sur invitation de Mgr. l'Archevêque de Montréal, nous disait quels désordres la Prohibition avait engendré dans l'Etat du Vermont.

Donc il faut recourir à l'autre moyen que

nous appellerons la Coërcition et qui consiste dans les restrictions, les entraves que la loi mettra à l'extension du commerce de l'alcool. Nous ne ferons qu'énumérer ces divers moyens qui sont : diminution des débits de boissons et augmentation du coût des licences ; interdiction absolue de la vente des boissons alcooliques aux mineurs et forte pénalité en cas de contravention à la loi ; fermeture à heure déterminée des buvettes ; prohibition des ventes le dimanche, construction et aménagement spécial des débits de boissons, de manière à ce que de l'extérieur le regard puisse parcourir toute l'étendue de l'appartement ; confiscation de toute médecine brevetée qui n'indiquera pas sur une étiquette à l'extérieur le pourcentage en alcool qu'elle contient ; faire connaître, au moyen de brochures ou pamphlets répandus à profusion dans le public les méfaits de l'alcoolisme sur la santé des individus et le bien-être des familles ; par le moyen de conférences ou de leçons appropriées, apprendre à la jeunesse de nos institutions scolaires combien ce vice annihile le talent et abrutit le corps ; enfin démontrer à ces

jeunes intelligences que la sobriété, la tempérance et le travail sont encore les meilleurs gages de tout succès dans la société.

En terminant cette étude bien incomplète, qu'on nous permette une dernière réflexion. Puisque la prohibition n'a produit que de mauvais résultats et qu'il est universellement reconnu que le succès viendra d'une réglementation plus ou moins sévère du commerce des alcools ; enfin puisque alcool il faut, il nous semble que la première chose a faire devrait consister dans l'analyse ou l'inspection qualitative et obligatoire des différents produits alcooliques offerts en consommation. Nous ne voyons pas pourquoi il n'y aurait pas des inspecteurs officiels et compétents qui par des analyses scientifiques nous renseigneraient sur la pureté et la provenance des divers alcools aujourd'hui sur le marché. Tout produit de distillation porterait en conséquence une marque spéciale qui serait à la fois un encouragement pour le distillateur consciencieux et une sauvegarde pour le consommateur qui ne risquerait pas, même en s'alcoolisant, de

s'empoisonner par des produits de qualité inférieure, véritables poisons sous une fausse étiquette.

Et puis, enfin, pourquoi l'Etat ne mettrait-il pas un peu la main à la roue, lui aussi, pour enrayer ce mouvement qui entraine la nation canadienne vers l'alcoolisme ? Jusqu'à présent, les divers gouvernements qui ont successivement arboré leur couleur politique au sommet de nos édifices parlementaires ont, volontairement ou non, négligé de mettre cette question au programme.

A ceux de nos législateurs qui ne seraient pas disposés à nous suivre dans cette voie de l'implacable guerre à l'alcoolisme et aux alcooliques, nous dirons : Qu'attendez-vous ? qu'espérez-vous ?

Sans doute, on espère équilibrer un budget, enrichir le pays ; mais nous affirmons avec le Professeur Huchurd, qu'on l'appauvrit ; et le budget moral d'un peuple, nous l'élevons bien au-dessus de son budget financier.

" Plus l'alcool, dit Joffroy, produit d'impôts, plus le pays s'appauvrit ; car, non-seulement il faut déduire des impôts provenant de l'alcool, ce que coûtent les alcooliques qui remplissent les hôpitaux, les asiles d'aliénés et les prisons ; mais encore, il faut retrancher le gain qu'aurait produit le travail de tous ces malades, de tous ces aliénés et de tous ces criminels, s'ils n'étaient devenus victimes de l'alcool. "

Pourquoi l'Etat ne fait-il rien ? C'est bien simple, dit M. Renomi. L'Etat ne fait rien parce qu'il est entravé par des obstacles d'ordre électoral. Lord Rosebery conscient du danger a prononcé cette phrase célèbre :

" Si l'état ne se hâte pas de devenir le maître du commerce des liqueurs, le commerce des liqueurs alcooliques deviendra le maître de l'Etat. "

Parole menaçante et prophétique, puisqu'on a vu un jour les brasseurs, les distillateurs, les débitants de boissons de la Grande-Bretagne, tous naturellement syndiqués, se ruer dans une lutte furibonde et folle pour

obtenir la majorité à la Chambre des Communes ; et jusqu'en France, on a pu contempler une " illustre cité " de 110,000 habitants avec 2,050 estaminets, et un Conseil municipal composé de 29 cabaratiers sur 36 membres.

L'on semble trop disposé à capituler devant sa Majesté l'Alcool, sans faire même un semblant de lutte. Et pourtant, voyez ce que peut faire une nation qui veut vraiment enrayer la marche vers l'alcoolisme national.

Voyez la Suède et la Norvège, ces terres classiques de l'alcoolisme jusqu'en 1855, où la consommation annuelle, par tête d'habitant, était en alcool absolu de 23 litres (6 gallons,) Par des mesures énergiques,(système Gotenbourg), on est arrivé à combattre le fléau de telle sorte qu'en 1880 le nombre des cabarets tomba, dans certaines localités, à un seul pour 13,000 habitants-

Verrons-nous jamais dans nos parlements cette question traitée comme elle le mérite ? Du sein de la députation quelqu'un se lève-

ra-t-il enfin, qui tenant haut et ferme le drapeau de la tempérance, ne craindra pas de faire entendre à nos gouvernants ces vérités?

A celui là, nous promettons qu'il trouvera derrière lui tous ceux que ne préoccupe pas seulement le progrès matériel d'une nation ; mais qui pensent que les qualités, les aptitude commerciales ou industrielles d'un peuple ne peuvent produire rien de stable si elles n'ont pour base des qualités d'ordre moral supérieur. L'alcoolisme quand il devient un vice national est le facteur le plus puissant pour abaisser le niveau moral et intellectuel d'une nation.

Puisse cette étude bien imparfaite, à la vérité, trouver grâce devant nos compatriotes. Si nous n'avons pas le bonheur de convaincre ceux qui nous liront, la faute en sera à nous-mêmes, qui n'aurons pas su, malgré notre bon vouloir, faire briller plus vivement le flambeau de la vérité et trouver les arguments propres à faire entrer la conviction dans tous les esprits.

DR. L. V. VÉZINA,

St-François de Montmagny.

Mars, 1906.

ASILE D'ALIÉNÉS DE BEAUPORT,
QUEBEC

12 mai, 1906

A monsieur le Dr. V. Vézina, M. D.

Saint-François de Montmagny.

Mon cher Docteur,

J'ai lu avec, beaucoup d'intérêt, votre travail sur l'alcoolisme, que vous vous proposez de faire servir comme sujet de conférences populaires.

Le plan en est bien conçu ; le style en est clair et précis, et l'ordonnance des détails, dégagée de trop de considérations scientifiques, est la plus propre à faire naître dans l'esprit des masses une conviction ferme sur le danger de l'usage immodéré des boissons alcooliques ; ce qui correspond bien à l'idée pratique que vous avez eue en vue.

L'utilité de votre travail ne pourra manquer d'être hautement appréciée dans ce

moment où l'on fait appel à toutes les bonnes volontés, pour organiser la lutte sociale contre le fléau de l'alcoolisme qui apparait de plus en plus envahissant parmi nos populations.

Je vous félicite de votre généreuse initiative et vous souhaite le meilleur succès dans cette propagande désintéressée en faveur de la bonne œuvre.

Votre tout dévoué,

Dr. D. Brochu.
Surintendant Médical.

